



Consumer and
Corporate Affairs Canada

Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada

Métrieologie légale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

AM-4538

NOTICE OF APPROVAL

Issued by statutory authority of the Minister of Consumer and Corporate Affairs Canada for (category of device):

Electronic Bench Scale

APPLICANT / REQUÉRANT:

Interweigh System Incorporated
3500 Pharmacy Avenue, Unit #6
Scarborough, Ontario
M1W 2T6

MODEL(S) / MODÈLE(S):

WL 600

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of principal features only.

AVIS D'APPROBATION

Émis en vertu du pouvoir statutaire du Ministre de Consommation et Corporations Canada, pour (catégorie d'appareil):

Balance de table électronique

MANUFACTURER / FABRICANT:

Ishida Mfg. Co. Ltd.
Sakyo-Ku
Kyoto, Japan/Japon

RATING / CLASSEMENT:

12 lb x 0.002 lb / 6 kg x 1 g.

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

The approved device is a self contained electronic bench scale with an integral printer and an alpha/numeric key board.

The display is of the five digit seven segment dot matrix type. Annunciators are provided for zero, lb, kg, net packer name, inspector name, PLU No., shipper name, time/date, lot no., and no. of label.

The operator's control panel is a flush membrane alpha/numeric key board with a total of 80 keys. The scale function keys are as follows:

- 10 numeric keys are used for setting numeric and symbolic characters.
- "Zero" for setting the device to zero,
- "Platter Tare" used for setting a platter tare
- "Tare Key" used to set a key board tare via the numeric keys.
- "PLU" used to set or recall a PLU no. (Product Look Up)
- "C" used to clear data.
- "Fix" used to set no. of labels with no load on the scale. Note that when the device is used in this mode the printed label states Manual Entry.

The remaining keys have no Metrological functions.

Metrological adjustment for Span and Coarse Zero are located under the platter on the left side of the device. Access to the adjustment will be sealed with a lead seal and wire or a paper seal, however, the design is such that it does not meet the requirements of SGM 3/10.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Il s'agit d'une balance de table électronique autonome équipée d'une imprimante intégrée et d'un clavier alphanumérique.

L'affichage de type par points est assuré par cinq chiffres à sept segments. Des voyants sont associés au zéro, à l'affichage en lb ou en kg, au poids net, au nom de l'emballleur, au nom de l'inspecteur, au code de rappel du prix (PLU), au nom de l'expéditeur, à l'heure/date, au n° de lot et au n° d'étiquette.

Les commandes de l'opérateur sont regroupées sur un clavier alphanumérique à membrane de type affleurant qui comporte un total de 80 touches. Les touches associées aux fonctions de la balance sont les suivantes:

- 10 touches numériques servent à établir les caractères numériques et symboliques.
- La touche "Zero" permet de remettre l'appareil à zéro.
- La touche "Platter Tare" sert à établir une tare au plateau.
- La touche "Tare Key" sert à établir une tare au clavier.
- La touches "PLU" sert à établir ou à rappeler un code de rappel du prix (PLU).
- La touche "C" sert à effacer les données.
- La touche "Fix" sert à déterminer des numéros d'étiquettes sans qu'il y ait de charge sur le plateau. Il faut noter que lorsque l'appareil est utilisé dans ce mode, l'étiquette imprimée indique qu'il s'agit d'une entrée manuelle.

Les autres touches ne remplissent aucune fonction métrologique.

Les dispositifs de réglage métrologique pour la portée et le zéro approximatif se trouvent du côté gauche sous le plateau de l'appareil. L'accès aux dispositifs de réglage est scellé à l'aide d'un plomb et d'un fil métallique ou d'un sceau en papier. La conception de l'appareil ne permet pas la conformité aux exigences de la directive ministérielle SGM3/10.

APPROVAL:


The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du (des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation et l'utilisation des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquage sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local de Consommation et Corporations Canada.

for

W.R. Virtue

Chief,
Legal Metrology Laboratories

Date **AUG 30 1988**

Chef,
Laboratoires de la Métrologie légale



WL-600